

## **Mouvements islamophobes et Charles Martel : quelle réappropriation ?**

### **Cas d'étude sur le Bloc identitaire et l'affaire de la mosquée de Poitiers**

**Depuis quelques années maintenant, un consensus général sur le « mal islamique » et la nécessité absolue de son éradication sur le territoire européen**

**L'auteur** : Nicolas CUTAIA  
est titulaire d'un bachelier  
en science politique

**voient le jour dans certains milieux populaires et intellectuels. Le processus permettant la création d'une volonté de destruction de l'« Autre » est complexe et il paraît évident que celui-ci n'obéit pas à des lois générales nous délivrant le moyen d'éradiquer ces formes de pensées haineuses. Pourtant, il est possible de déceler les processus discursifs et mémoriels légitimant ces formes de pensées pour pouvoir, à terme, mieux les comprendre et mieux les combattre. Le présent article s'efforce donc d'analyser la logique mémorielle soutenant la réappropriation politique d'une figure historique (Charles Martel) par un mouvement d'extrême droite (le Bloc identitaire). À cette fin, un cas d'étude particulier sera mobilisé : celui de l'affaire de la mosquée de Poitiers. Il s'agira dans un premier temps d'établir une description des faits liés à ce cas d'étude avant d'analyser les enjeux politiques de la réappropriation proprement dite. Le but sera de montrer en quoi la réappropriation de Charles Martel s'inscrit dans le climat global actuel permettant d'opposer la civilisation occidentale au monde musulman.**

*Whoever debases others is debasing himself*

*James Baldwin*

### **Introduction**

Le samedi 20 octobre 2012 au petit matin, une septantaine de militants d'extrême droite appartenant au mouvement politique « Bloc identitaire (BI) » ont occupé durant quelques heures le toit de la mosquée de Poitiers encore en construction afin de dénoncer une « islamisation » croissante du territoire français.

Si l'établissement de minarets et de mosquées un peu partout en Europe suscite un ressentiment islamophobe généralisé nettement perceptible et ne cessant de croître au cours des dernières années, le phénomène est évidemment loin d'être cantonné aux seuls milieux populaires. L'ouvrage *Les Grecs, les Arabes et nous. Enquête sur l'islamophobie savante* publié en 2009 par un collectif de chercheurs en réponse à l'ouvrage controversé de Sylvain Gougenheim, rend compte de cette islamophobie « savante » désormais ancrée au sein des milieux intellectuels et relayant une islamophobie dite « populaire »<sup>1</sup>. Parfois même, l'intolérance populaire se proclame elle-même « savante » et mobilise une rhétorique désormais bien rodée reposant paradoxalement sur l'appel à une forme de pensée soi-disant plus progressiste. Pour ne citer qu'un exemple, Michel Onfray et son *Traité d'athéologie* au succès retentissant véhiculent cette image de la religiosité et de l'Islam obligatoirement réactionnaires, omettant de préciser qu'il existe une pluralité de lectures du Coran. Et c'est sous couvert de la tolérance, de l'ouverture d'esprit et de la défense des droits des femmes qu'une stigmatisation grandissante de certaines cultures apparaît. Plus généralement, qu'il s'agisse du discours de Dakar de Nicolas Sarkozy et d'Henri Guaino ou du discours de Ratisbonne du pape Benoît XVI, le climat politique et social actuel rend compte d'un mépris grandissant de la part de la société occidentale à l'égard de ce qui paraît extérieur à son mode de pensée.

L'affaire de la mosquée de Poitiers s'inscrit donc dans un contexte éminemment plus large dont il serait difficile de rendre compte dans tous ses aspects. Mais si cet événement local paraît dérisoire à cet égard – tant les actes islamophobes sont aujourd'hui nombreux et tant les médias nous abreuvent chaque jour d'histoires et de reportages contant les méfaits commis au nom de l'Islam à travers le monde –, il s'avère cependant particulièrement intéressant pour rendre compte de la logique et des enjeux liés aux mobilisations mémorielles au sein de nos régimes politiques. Car le coup de force médiatique du Bloc identitaire s'est accompagné de la réappropriation d'une figure et d'un événement historique important pour le roman national français, à savoir Charles Martel et la bataille de Poitiers de 732. Les jeunes extrémistes, en criant des slogans faisant référence au célèbre maire du palais d'Austrasie et en déployant une banderole sur laquelle était

---

<sup>1</sup> BÜTTGEN Philippe, DE LIBERA Alain, RASHED Marwan. et ROSIER-CATACH Irène (dir.), *Les Grecs, les Arabes et nous. Enquête sur l'islamophobie savante*, Paris, Fayard, coll. « Ouvertures », 2009, 372 p. Cet ouvrage est une réponse collective au bouquin de l'historien Sylvain GOUGUENHEIM, *Aristote au Mont-Saint-Michel*. Les auteurs considèrent la thèse de Sylvain Gougenheim comme scientifiquement non fondée, cette dernière consistant à minimiser l'apport des traducteurs arabes lors de la diffusion de la philosophie grecque et à considérer la culture arabe comme n'étant pas assez aboutie pour rendre compte de celle-ci.

écrit « 732, Génération identitaire », s'inscrivent donc dans la lignée de ces formations politiques récupérant à leur compte des figures marquantes de l'histoire occidentale. Qu'il s'agisse de la tentative de « panthéonisation » d'Albert Camus par Nicolas Sarkozy, de la mobilisation de Charles de Gaulle durant les campagnes présidentielles de 2007 et de 2012 par ce même Nicolas Sarkozy ou de la réappropriation de la figure historique de Jeanne d'Arc par Jean-Marie Le Pen dès la création du Front National, les exemples de récupération politique ne manquent pas.

Cet article aura pour but d'analyser la réappropriation de la figure tutélaire de Charles Martel et de souligner les enjeux politiques liés à cette réappropriation. Pourquoi le Bloc identitaire fait-il précisément référence à Charles Martel ? Quelle est la force symbolique de cette figure historique et de sa réappropriation ? Autant de questions auxquelles il faudra répondre en mettant en évidence les dimensions contextuelles dans lesquelles Charles Martel et la bataille de Poitiers sont mobilisés. Il semblerait en effet qu'à travers les décennies, Charles Martel soit constamment mobilisé à travers sa dimension belliqueuse, cette dernière permettant d'opposer historiquement deux civilisations : le monde occidental et le monde musulman. Entre la bataille de Poitiers de Charles Martel et *Le Choc des civilisations* de Samuel Huntington, il n'y aurait qu'un pas. Le présent article se décompose en deux parties. Il tente dans un premier temps d'établir une description des faits et des acteurs liés à l'affaire de l'occupation de la mosquée de Poitiers avant d'analyser les enjeux politiques et la dimension contextuelle de la réappropriation de la figure de Charles Martel.

## Description des faits

Le coup médiatique des Identitaires, relayé abondamment par l'ensemble de la presse française, avait pour but de faire connaître « Génération identitaire », la jeunesse politique du Bloc identitaire venant d'être créée en septembre 2012. Malgré la demande de référendum sur l'immigration adressée au Premier Ministre français et formulée après la revendication de l'occupation surprise de la mosquée de Poitiers, l'objectif principal était de relancer l'intérêt autour des Identitaires avant leur Convention Nationale se tenant à Orange. Cette convention, à laquelle étaient conviés des représentants du Front National, du Vlaams Belang et du FPÖ autrichien, avait pour but de fêter les 10 ans de leur existence. De plus, le Bloc identitaire a connu de nombreux déboires en 2012, notamment la mise en détention provisoire d'un des leaders du groupuscule suite à une agression

violente sur un étudiant chilien<sup>2</sup>. Relancer médiatiquement le parti était donc urgent.

### **Qu'est-ce que le « Bloc identitaire » ?**

Bloc identitaire est une organisation politique créée en 2002 à Nice et appartenant à la mouvance identitaire, courant politique xénophobe qui émergea à la fin du XX<sup>e</sup> siècle à l'échelle européenne. Si les Identitaires ont réussi à populariser la mouvance et à en faire un véritable courant politique via leurs différentes organisations et leurs différents coups de force médiatiques, cette dernière préexistait déjà depuis la fin des années 1980 et s'inspirait notamment de la révolution conservatrice apparue en lendemain de la Première Guerre mondiale sous la République de Weimar<sup>3</sup>. Cette révolution conservatrice constatait déjà les « dégâts causés par le progrès détruisant valeurs et structures traditionnelles » et appelait à « stopper ce processus, qui s'est accéléré depuis la Révolution française, par une contre-révolution restaurant les valeurs traditionnelles ».

Bloc identitaire voit concrètement le jour sur les cendres du mouvement « Unité Radicale », ancien mouvement d'extrême droite nationaliste et révolutionnaire qui était considéré comme provocateur et extrêmement violent. Aujourd'hui, et même si la plupart des membres actuels du Bloc identitaire n'ont pas appartenu à « Unité Radicale », le lien entre les deux formations politiques d'extrême droite est régulièrement mentionné. « Unité Radicale » fut dissoute par décret en 2002 sur la base de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées permettant au président de la République française d'interdire certains groupes représentant une menace pour l'ordre public (cette même loi fut d'ailleurs utilisée pour dissoudre le célèbre groupe « Action directe » en 1982)<sup>4</sup>. La dissolution d'Unité Radicale fut décidée par le gouvernement français après la tentative d'attentat contre Jacques Chirac le 14 juillet 2002. Cet attentat, perpétré par un proche d'Unité Radicale (Maxime Brunerie) lors du défilé militaire annuel sur les Champs-Élysées, sonna le glas du groupuscule d'ex-

---

<sup>2</sup> CLAVEL Geoffroy, « Convention du Bloc Identitaire : dix ans de provocations de l'extrême droite radicale à l'ombre du FN », *Le Huffington Post*, 3 novembre 2012, disponible à l'adresse suivante : <http://www.huffingtonpost.fr> (consultée le 21 janvier 2013).

<sup>3</sup> FRANÇOIS Stéphane, « Réflexions sur le mouvement identitaire », 3 mars 2009, disponible à l'adresse suivante : <http://tempspresent.wordpress.com/> (consultée le 23 mai 2013) et MERLIO Gilbert., « Y a-t-il eu une 'Révolution conservatrice' sous la République de Weimar ? », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°17, 2003, pp. 123-141.

<sup>4</sup> L. du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées. Version consolidée au 1<sup>er</sup> mai 2012, disponible à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr> (consultée le 23 mai 2013).

trême droite. Le Bloc identitaire fut donc fondé en 2002 pour prendre la relève.

Bloc identitaire, dont le slogan est « Une terre, un peuple », dispose officiellement du statut de parti politique depuis octobre 2009 et a participé aux élections régionales de 2010 via la liste « Ligue du Midi » en Languedoc-Roussillon et via la liste « Ligue du Sud » en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces listes ont récolté respectivement 0,7 % et 2,7 % des voix. L'organisation politique s'était cependant déjà présentée à de précédentes élections locales via des mouvements parallèles, notamment pour l'élection cantonale à Nice avec le mouvement « Nissa Rebela » pour laquelle il récolte 1,9 % des voix. On notera toutefois que le Bloc identitaire n'a pas présenté de candidat pour les présidentielles de 2012.

Si les scores électoraux du Bloc identitaire restent marginaux, son accès aux médias se fait via d'autres créneaux et notamment via de nombreux coups médiatiques relayés par l'ensemble de la presse française. On peut citer à cet égard l'organisation de « soupes identitaires » distribuées aux sans-abris en France et en Belgique, ces dernières ayant la particularité d'être préparées à base de porc, ce qui exclut automatiquement les juifs et musulmans pratiquants de ces actions dites « sociales ». Les « soupes identitaires » ne sont pas les seuls faits d'arme à leur actif, puisqu'ils sont également à l'origine de nombreux autres coups médiatiques :

- ◊ L'organisation d'un apéro « saucisson-pinard » le 18 février 2010 rue Myrha, « au cœur du quartier musulman parisien de la Goutte d'Or »<sup>5</sup>. Malgré le refus des autorités compétentes d'accorder l'autorisation préfectorale pour cet événement, l'initiative aura tout de même suscité la polémique et permis une visibilité médiatique accrue.
- ◊ L'invasion d'un fast-food halal déguisé en cochon par 70 adhérents en mars 2010. La vidéo ayant suscité un vif intérêt sur le site de vidéos en ligne Youtube ;
- ◊ Les militants du Bloc identitaire ont également réveillé les habitants de la commune de Montluçon en septembre 2011 en diffusant l'appel à la prière d'un muezzin à l'aide d'un mégaphone. Encore une fois, il s'agissait ici de dénoncer la construction d'une mosquée au sein d'une commune française ;

---

<sup>5</sup> CLAVEL Geoffroy, « Convention du Bloc Identitaire : dix ans de provocations de l'extrême droite radicale à l'ombre du FN », *Le Huffington Post*, 3 novembre 2012, disponible à l'adresse suivante : <http://www.huffingtonpost.fr> (consultée le 21 janvier 2013).

◊ Les militants rebaptisaient « rue de la Charia » une rue de l'Isère en novembre 2011, toujours dans l'optique de dénoncer l'islamisation croissante du territoire français ;

◊ Il y a quelques mois à peine, les Identitaires ont manifesté à Paris pour dénoncer les investissements qatariens en France, avec comme slogan : « Ça a commencé avec le PSG, ça doit pas se finir à l'Élysée. » ;

◊ Ils créent régulièrement de nombreux tracts, affiches ou T-shirts islamophobes en détournant certaines figures médiatiques françaises d'origine magrébine.

Bloc identitaire base son action sur un travail « métapolitique », c'est-à-dire un travail défini par le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE)<sup>6</sup> d'après la pensée d'Antonio Gramsci comme étant un travail mené dans les champs culturels, historiques et idéologiques, le but étant d'investir la société civile à long terme avant de pouvoir conquérir le pouvoir politique en tant que tel<sup>7</sup>. Le Bloc identitaire s'inscrit donc dans un combat culturel et identitaire dépassant le seul cadre de la vie politique et est donc à l'origine de nombreuses actions culturelles et associatives. Ces actions culturelles, teintées de militantisme islamophobe, font de Bloc identitaire davantage un réseau d'extrême droite qu'un parti politique classique. Sous couvert de la défense des traditions régionales, des racines françaises et du fédéralisme européen, Bloc identitaire peut être qualifié de groupuscule anti-multiculturaliste et islamophobe.

Sur l'échiquier politique, Jean-Yves Camus, politologue français reconnu comme spécialiste de l'extrême droite, situe le Bloc identitaire entre Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen<sup>8</sup>. Le Bloc identitaire est également proche d'autres mouvements appartenant à la « nouvelle vague des partis populistes antimulticulturalistes : on pense notamment au FPÖ autrichien, au UDC suisse, au Vlaams Belang flamand, aux populistes catalans »<sup>9</sup> et à la ligue du Nord italienne. Des représentants de ces partis sont d'ailleurs régulièrement invités lors des conventions nationales du Bloc identitaire.

---

<sup>6</sup> Également connu sous le nom de « Nouvelle Droite ».

<sup>7</sup> LECOEUR Erwan (dir.), *Dictionnaire de l'extrême droite*, Paris, Larousse, coll. « À présent », 2007, pp. 202-203. Il est intéressant de constater la réappropriation du concept gramscien de « métapolitique » par la « Nouvelle droite » et le Bloc identitaire, ceux-ci opérant une « récupération du lexique de l'adversaire » permettant de s'inscrire dans une « filiation intellectuelle prestigieuse » tout en opérant une « contre lecture théorique de l'adversaire ». Voy. ZORN Jean-François, « Voyage au pays des antilibéraux », *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, n° 5, 1985, pp. 36-42.

<sup>8</sup> CAMUS Jean-Yves, « Le Bloc identitaire, nouveau venu dans la famille de l'extrême droite », *Rue89*, 19 octobre 2009, disponible à l'adresse suivante : <http://blogs.rue89.com/> (consultée le 15 décembre 2012).

<sup>9</sup> *Ibid.*

La difficulté pour le tout récent parti politique est de s'ancrer durablement à la droite du paysage politique français déjà saturé par les formations de Marine Le Pen, la droitisation croissante de l'UMP et de Jean-François Coppe et la pléiade de petits partis marginaux tels que la Nouvelle Droite Populaire (NDP) ou le Mouvement National Républicain (MNR). D'ailleurs, les relations qu'entretient le Bloc identitaire avec le premier parti d'extrême-droite français, le Front National, sont assez ambiguës et changeantes. Déclarant en 2009 que « le Front national a déshonoré la notion d'identité »<sup>10</sup>, le Bloc identitaire a pourtant tout récemment fait « une proposition de rapprochement au parti en vue des élections municipales de 2014 »<sup>11</sup>. Mais le parti frontiste, en pleine stratégie de dédramatisation et de normalisation (stratégie qui s'avère payante au vu des résultats électoraux lors du premier tour de la présidentielle française de 2012), a décliné l'offre. Se méfiant d'une alliance avec une formation politique encore trop sulfureuse, Marine Le Pen a souligné les divergences idéologiques opposant les deux partis<sup>12</sup>. Dans un premier temps, « les identitaires promeuvent avant tout les identités locales ». Le Bloc Identitaire est « doté d'une organisation régionalisée » et « refuse le dogme de l'État centralisateur ». La promotion des langues régionales est par exemple l'un de ses combats politiques. À l'inverse « le FN défend l'identité nationale et une vision jacobine de la société basée sur la vision qu'il entretient de la nation ». Cette opposition centrale se cristallise lorsqu'il s'agit de se positionner par rapport à l'intégration européenne. Là où « le Bloc identitaire défend une 'Europe des peuples', dotée d'un système fédéral reconnaissant le poids des héritages nationaux et régionaux [...], le FN se pose comme un parti souverainiste, opposé à l'idée même de la construction européenne ». Au niveau des moyens d'action, « le Front national cherche à se poser en parti de gouvernement [...] en se fixant pour objectif de remporter un maximum de victoires électorales ». Les Identitaires « considèrent en revanche que le pouvoir ne se prend pas uniquement par les urnes et privilégient les actions sur le terrain ». C'est dans cette optique que l'action menée à Poitiers fut envisagée.

Enfin, par rapport au danger que représente une islamisation du territoire français, les deux formations politiques opèrent « un constat commun mais pas d'unité idéologique ». Les positionnements par rapport aux questions polémiques touchant à l'Islam sont communes, mais là où « Marine Le Pen croit encore dans l'assimilation des étrangers et des arabo-musulmans s'ils renoncent à leurs particularismes et font

---

<sup>10</sup> CAMUS Jean-Yves, *op. cit.*

<sup>11</sup> JARASSÉ Jim, « FN et Bloc identitaire, quelles différences ? », *Le Figaro*, 5 novembre 2012, disponible à l'adresse suivante : <http://www.lefigaro.fr/> (consultée le 15 décembre 2012).

<sup>12</sup> *Ibid.*

leurs la culture française et les valeurs républicaines, [...] les identitaires, eux, prônent la 'reconquête', les étrangers devant être assignés à leur territoire d'origine », explique le politologue Jean-Yves Camus.

Quoi qu'il en soit, l'enjeu principal pour le Bloc identitaire au cours des prochaines années est clairement annoncé : être viable idéologiquement pour ensuite l'être électoralement. Cela passe par une différenciation à l'égard des partis traditionnels pour espérer sortir de ce que ses animateurs n'hésitent pas à désigner comme « le ghetto de l'extrême-droite »<sup>13</sup>, avec comme probable conséquence une radicalisation de plus en plus croissante des discours et actions entreprises.

### **Un peu d'histoire : Charles Martel et la bataille de Poitiers**

La bataille de Poitiers (également appelée « bataille de Tours » ou encore « bataille du Pavé des Martyrs » par les historiens arabes<sup>14</sup>) a vu l'affrontement en octobre 732<sup>15</sup> du Royaume franc et du Duché d'Aquitaine avec le Califat omeyyade<sup>16</sup>. Le Royaume Franc était à l'époque mené par Charles Martel et le Duché d'Aquitaine par Eudes, le Duc d'Aquitaine. Cette bataille, débouchant sur la victoire des Francs et des Aquitains sur l'envahisseur sarrasin, opposa deux peuples aux traditions historiques et culturelles fort dissemblables.

Charles Martel, père de Pépin le Bref et grand-père paternel de Charlemagne, était à l'époque de la bataille de Poitiers *maire du palais* d'Austrasie. *Maire du palais* désigne, à l'époque mérovingienne, le plus haut dignitaire d'un des Royaume francs après le Roi lui-même<sup>17</sup>. Pourtant Charles Martel, même s'il ne fut jamais Roi, régna *de facto* sur le Royaume franc et eu plus de pouvoir que les souverains mérovingiens de son époque. Durant l'interrègne qui suivit la mort du roi Thierry IV (737-741), Charles régnera en effet sur le Royaume franc jusqu'à sa mort. C'est à ce moment que le partage du pouvoir entre ses deux fils, Carloman et Pépin le Bref, s'opéra.

Le contexte de l'époque était assez simple. Les musulmans occupaient la péninsule ibérique depuis 711 et remontaient depuis cette

---

<sup>13</sup> CAMUS Jean-Yves, *op. cit.*

<sup>14</sup> TOUTAIN Jean, « Maurice Mercier et André Seguin. Charles Martel et la Bataille de Poitiers », *Journal des savants*, vol. 1, n° 1, 1946, pp. 41-44.

<sup>15</sup> Le lieu et la date exacts de la bataille de Poitiers sont sujets à controverse. Voy. notamment : LOT Ferdinand., « Études sur la bataille de Poitiers de 732. », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 26, fasc. 1-2, 1948, pp. 35-59.

<sup>16</sup> Dynastie calife dirigeant le monde musulman de 661 à 750 et ayant pour but d'étendre leur territoire depuis Damas.

<sup>17</sup> En fait dès le VII<sup>e</sup> siècle, ce sont les maires du palais qui vont s'accaparer collectivement le pouvoir et diriger de facto le royaume Franc à la place du souverain légitime.

époque vers le Nord. Sur leur passage, ils assiégeaient, pillaient et saccageaient les villes se trouvant sur le chemin. Selon la légende, c'est donc Charles Martel qui mit un terme à cette incursion sarrasine au-delà des Pyrénées (et donc sur l'actuel territoire français) en tuant le chef omeyyade, Abd al-Rahmân ibn Abd Allah al-Ghâfiki. Cet acte de bravoure eut pour conséquence de pousser les sarrasins vers le chemin du retour et de libérer le Royaume franc.

La bataille de Poitiers est considérée par certains historiens comme une des victoires les plus importantes de la chrétienté face aux musulmans. Il est probable que ce soit cette bataille qui donna le surnom de Martel à Charles<sup>18</sup>. « Martel » signifiant « Marteau » en ancien français car selon la légende, il aurait écrasé les musulmans comme un marteau. C'est également cette bataille qui lui vaudra d'être élevé au rang d'un des plus grands défenseurs de la Chrétienté. Le triomphe de Poitiers acheva donc de faire de Charles Martel le véritable maître du royaume. À partir de cette époque, il sera la personne la plus influente du Royaume des francs, pouvant même se passer du Roi lui-même.

Si cet événement a eu directement des conséquences en Europe et dans le monde arabe, puisque les historiens s'accordent généralement pour dire que Poitiers est un des éléments importants qui a permis la naissance de l'Empire carolingien, ce n'est qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que celle-ci est considérée comme un symbole de la lutte contre l'islam<sup>19</sup>.

## Quels enjeux politiques ? Quelle réappropriation ?

### Un contexte et un constat inquiétants

L'occupation de la mosquée de Poitiers par le Bloc identitaire s'inscrit dans un contexte éminemment plus large, à savoir celui de la vague islamophobe parcourant l'Europe et le monde occidental. Cette vague islamophobe, se durcissant un peu plus chaque année, peut être constatée au travers des différentes controverses relatées quotidiennement dans la presse et via les conversations et réflexions d'arrière-cuisine dont tout un chacun a pu déjà être témoin. Comme le

---

<sup>18</sup> GIBBON Edward et BURY John Bagnell, *The Decline and Fall of the Roman Empire*, vol. 6, Wildside Press LLC, 2004, 695 p.

<sup>19</sup> CARPENTIER Élisabeth., *Les Batailles de Poitiers : Charles Martel et les Arabes en 30 questions*, La Crèche, Geste Éditions, Coll. « En 30 questions », 2000, 63 p. À cette époque (XVI<sup>ème</sup> siècle) correspond en effet un regain d'intérêt pour l'opposition entre foi chrétienne et Islam. Ceci est dû notamment aux guerres ottomanes en Europe.

montre un sondage IFOP réalisé en octobre 2012 pour le Figaro, attestant que 43 % des français considèrent l'Islam comme une menace, le mouvement est en pleine expansion. « Plus précisément, 43 % des personnes interrogées sont opposées à l'édification de mosquées (22 % en 2001), 63 % au port du voile dans la rue (32 % en 2003) et 45 % se disent 'hostiles' à l'élection d'un maire d'origine musulmane dans leur commune (35 % en 2001) »<sup>20</sup>. Si le constat de cette islamophobie est indéniable, comment l'expliquer en France, en Belgique et un peu partout en Europe ? Une première explication est la suivante : en montrant l'Islam comme « une force extérieure et comme étant un facteur extérieur à la société occidentale », on établit de ce fait un dispositif de construction de la peur<sup>21</sup>. Ce dispositif, qui est en train de s'ancrer au sein de nos sociétés occidentales, est ensuite relayé par l'ensemble des médias et des milieux politiques.

D'une part, le discours médiatique traite et relaye uniquement les faits liés à l'Islam et aux musulmans étant connotés négativement. Le champ discursif véhiculé par les médias sur le débat lié à l'Islam se concentre donc sur des termes renvoyant à une image particulièrement péjorative des musulmans et, plus généralement, des personnes d'origine maghrébine. Arrestation de salafistes djihadistes, attentats terroristes, polémiques autour du voile et de la Charia, islamisation et invasion des territoires européens, etc. Le traitement médiatique autour de l'Islam est uniquement social et polémique. Il n'est que très rarement, voire jamais, spirituel.

D'autre part, le traitement politique de l'Islam est en grande partie démagogique, populiste et extrêmement dangereux. L'exemple de la droite décomplexée de Jean-François Coppe et de son discours « frontiste » envers l'Islam durant l'élection pour la présidence de l'UMP est frappant à cet égard (il suffit en effet de se rappeler ses déclarations sur les « pains au chocolat » et le « racisme anti-blanc »). Pour prendre un exemple belge, on peut citer la rumeur lancée par un mandataire du CD&V et relayée abondamment par l'extrême droite, selon laquelle le sapin de la Grand Place de Bruxelles est supprimé « pour faire plaisir aux musulmans » et le Marché de Noël renommé « Plaisir d'Hiver » pour la même raison. S'en est suivi une pétition xénophobe signée par des milliers de personnes.

Ces discours islamophobes, devenant presque idéologiques, c'est-

---

<sup>20</sup> AGENCE FRANCE-PRESSE, « Un sondage sur l'Islam fait polémique », *Libération*, 25 octobre 2012, disponible à l'adresse suivante : <http://www.liberation.fr/>. Les résultats de l'étude sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ifop.com/> (consultée le 5 décembre 2012).

<sup>21</sup> Voy. l'émission du 22 novembre 2012 de *Complètement d'enquête* intitulée « France : La Tentation Islamophobe ? ».

à-dire perçus comme des croyances et des convictions établies et non plus comme les produits d'un contexte sociopolitique particulier, ne sont plus relayés uniquement par des partis classés habituellement à l'extrême-droite de l'échiquier politique comme c'était le cas auparavant. Aujourd'hui, des partis conventionnels et considérés comme respectables par l'opinion publique et les commentateurs politiques entrent sur ce terrain sensible consistant à dénoncer une islamisation de nos territoires, même si cela se fait la plupart du temps indirectement via des discours ambigus.

### **Charlemagne et Charles Martel : deux figures historiques, une même logique**

Ce climat général - général parce que relayé par l'ensemble de la société - accentue une dynamique de repli identitaire et communautaire pourtant déjà bien présente au sein de nos sociétés. Ce repli entraînant logiquement à son tour un attrait pour nos racines ancestrales et moyenâgeuses. Tout comme la figure tutélaire de Charlemagne et l'Empire Carolingien furent mobilisés lors du début de la construction européenne pour légitimer l'unification des peuples européens, la figure de Charles Martel est ici mise en oeuvre pour symboliser la lutte face à l'envahisseur musulman. Pour Fabrice Larat, « du fait de leur dimension symbolique, certaines personnalités historiques se prêtent particulièrement bien pour remplir la fonction de vecteur de la mémoire collective. La raison pour cela est qu'elles incarnent des valeurs et marques de reconnaissances qui peuvent être perçues comme formant, soit le dénominateur commun d'une communauté, soit au contraire ce qui la sépare du reste »<sup>22</sup>. Fabrice Larat, dont les travaux portent sur le processus d'intégration européenne au niveau historico-politique, mentionne cette instrumentalisation de la symbolique carolingienne et analyse les fonctions jouées par ce « mythomoteur ». Ces travaux permettent d'établir un parallèle évident entre la réappropriation de celui qui fut couronné empereur par le pape Léon III et Charles Martel lui-même. En effet, il semblerait que le recours à ces deux figures historiques s'inscrit dans une même logique : générer une sorte de fraternité et d'union face à un objectif commun. Objectif d'unification pour Charlemagne, objectif d'éradication du mal islamique pour Charles Martel. Dans les deux cas, le résultat obtenu est « le produit de processus discursifs » construit autour de la même dialectique. À chaque fois, « l'utilisation de sym-

boles historiques est une manière indirecte – via la mémoire collective – de donner corps aux principes constitutifs de ce qui est présenté comme l'identité culturelle de la communauté. On touche là à une dimension importante du rapport qu'entretient une société avec sa mémoire. De fait, l'historiographie officielle, mais aussi les discours politiques, servent souvent de vecteurs aux mythes politiques et à la politique symbolique. C'est ainsi que la conscience historique collective se trouve intimement liée à l'identité politique d'une communauté. De telles représentations du passé participent à l'intégration de la collectivité, à la légitimation de ses structures politiques et à la légalisation de ses valeurs et de ses façons de voir les choses »<sup>23</sup>.

Plus précisément, une comparaison en trois temps peut être établie entre la réappropriation historique de Charlemagne et celle de Charles Martel.

Dans un premier temps, s'il est évident que l'histoire était mise en scène lors de l'utilisation de la figure de Charlemagne, il en va de même lorsque les mouvements islamophobes recourent à celle de Charles Martel. Pour Fabrice Larat, « le déficit symbolique et rituel qui caractérise l'Union européenne se doublant d'un déficit de traditions, la tentation est donc grande d'inventer – ou de réinventer – de telles traditions afin de combler ce besoin »<sup>24</sup>. En ce qui concerne l'utilisation de la figure tutélaire de Charles Martel par des mouvements islamophobes, le détournement et la mise en scène de l'histoire ont été facilités directement et en amont par les institutions françaises (et surtout l'école) ou par des auteurs classiques. En effet, la bataille de Poitiers était présentée comme « constitutive de la nation française » par l'éducation nationale il y a encore peu de temps. Elle constitue également l'une des « trente journées qui ont fait la France de la célèbre collection de Gallimard »<sup>25</sup>. Chateaubriand lui-même parle de la bataille de Poitiers en ces mots : « C'est un des plus grands événements de l'Histoire : les Sarrasins victorieux, le monde était mahométan ». La bataille de Poitiers arrive également toujours en tête des grandes dates connues par les Français (avec le couronnement de Charlemagne en 800, la bataille de Marignan en 1515 ou la prise de la Bastille en 1789)<sup>26</sup>. Pourtant, certains travaux historiques s'accordent pour réduire l'importance de la bataille de Poitiers et l'exploit de Charles Martel. Selon ces travaux, l'attaque de Poitiers avait pour unique but de piller la ville de Tours et l'abbaye Saint-Martin. Française

---

<sup>23</sup> LARAT Fabrice, *op. cit.*, p.50.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> RUSCIO Alain, « Des Sarrasins aux Beurs, une vieille méfiance », *Le Monde Diplomatique*, février 2004, disponible à l'adresse suivante : <http://www.monde-diplomatique.fr/> (consultée le 5 décembre 2012).

<sup>26</sup> *Ibid.*

Micheau affirme qu'« il s'agissait pour les Arabes de Cordoue d'une expédition (en arabe « ghazwa ») visant à piller les richesses de la Gaule, mais non d'une « invasion »<sup>27</sup>. Si la violence de l'attaque ne fait aucun doute, les historiens remettent en cause la volonté politique de domination et de conquête territoriale<sup>28</sup>. Henri Pirenne, célèbre historien belge, écrit d'ailleurs : « Cette bataille n'a pas l'importance qu'on lui attribue. Elle n'est pas comparable à la victoire remportée sur Attila. Elle marque la fin d'un raid, mais n'arrête rien en réalité. Si Charles avait été vaincu, il n'en serait résulté qu'un pillage plus considérable. ». Alain Ruscio rajoute également que « le reflux arabe fut sans doute plus lié aux problèmes internes d'un Empire très jeune mais déjà immense, une sorte de crise de croissance, qu'aux coups martelés par Charles »<sup>29</sup>. On le voit, la réappropriation de l'histoire n'est pas une chose si difficile qu'il y paraît. Charles Martel, qui n'était pourtant pas le meilleur des chrétiens et avait quelques exactions contre des églises au compteur, est devenu au sein de la mémoire collective française le symbole du rempart de la chrétienté.<sup>30</sup>

Ensuite, tout comme Charlemagne, Charles Martel est en lien avec plusieurs États. Fabrice Larat note que « Charlemagne appartenant aussi bien à l'histoire française qu'allemande, la figure historique de l'empereur franc qui a fait l'objet de tant de disputes peut être interprétée aussi bien à la lumière des histoires nationales qu'à celle d'une histoire européenne commune. »<sup>31</sup>. Le même constat peut être établi pour Charles Martel. Il faisait partie de la dynastie mérovingienne et du royaume des Francs (qu'il dirigea même de facto) en pleine expansion à l'époque de la bataille de Poitiers. À la mort de Charles Martel, en 741, le territoire de l'Empire comprend les territoires actuels de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et d'une partie de l'Autriche. Intéressant lorsqu'on sait que le Bloc identitaire est proche de nombreux mouvements populistes tels que le FPÖ autrichien ou le Vlaams Belang flamand. La figure de Charles Martel pouvant servir de référence commune à l'ensemble de ces partis antimulticulturalistes. De plus, on connaît la position du Bloc identitaire face à la question européenne. Il promeut en effet une « Europe fédérale des peuples » reconnaissant le poids des héritages nationaux et régionaux. Ici encore, l'utilisation de la figure de Charles Martel s'avère probante.

Pour finir, Charles Martel et Charlemagne permettent tous les

---

<sup>27</sup> MICHEAU Françoise, « 732, Charles Martel, chefs des Francs, gagne sur les Arabes la bataille de Poitiers », in CORBIN Alain (dir.), *7515 et les Grandes dates de l'histoire de France*, Paris, Seuil, 2005, p. 35.

<sup>28</sup> RUSCIO Alain, *op. cit.*

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> LARAT Fabrice, *op. cit.*, p. 52.

deux de se définir soi-même, de se déterminer de l'intérieur. Dans les deux cas de figure, le Bloc identitaire et les promoteurs d'une Union Européenne utilisent une ressource interne pour se spécifier. Ils mobilisent une figure historique pour montrer la particularité de leur appartenance à un projet politique. L'utilisation de ces deux figures ancre les projets respectifs dans une histoire commune et permet de les légitimer historiquement. Comme le note Fabrice Larat à propos du processus d'intégration européenne, « l'empire carolingien est un des rares exemples où l'Europe se définit de l'intérieur plutôt qu'en se différenciant par rapport à l'extérieur [...]. La symbolique carolingienne a donc l'avantage appréciable de fournir les bases d'une identité européenne qui se définirait de manière endogène »<sup>32</sup>. Il semblerait que cette même symbolique permette également l'édification d'une identité commune à différents groupes islamophobes.

L'approche comparative peut être prolongée en affirmant également que les trois fonctions de l'utilisation de la figure tutélaire de Charlemagne sont également valables pour Charles Martel et sa réappropriation par le Bloc identitaire.

La première fonction est d'ancrer le projet politique dans le passé afin de démontrer « qu'il y eut quelque chose avant ». Cette fonction a pour but de prouver que l'objectif défendu n'est pas le propre de l'époque actuelle mais qu'il est pluriséculaire, voire immémorial. L'éradication de l'Islam sur notre territoire devient alors une aspiration ancestrale déjà défendue par nos ancêtres il y a plus de 1200 ans. Cette fonction permet d'auréoler la lutte d'une certaine profondeur temporelle et permet au Bloc identitaire d'utiliser la figure tutélaire de Charles Martel pour ancrer la lutte contre l'Islam dans l'histoire médiévale.

La deuxième fonction est celle d'exemplarité. La réappropriation de Charles Martel aurait ici pour but d'influencer le comportement des individus. En effet, quoi de plus exemplaire et de plus influent qu'un seigneur de guerre écrasant les sarrasins sur le champ de bataille et mettant fin aux razzias musulmanes ?

La troisième fonction est la capacité de mobilisation et d'identification. Cette troisième fonction étant directement reliée à la fonction d'exemplarité explicitée plus haut, elle est également probante en ce qui concerne la réappropriation de la figure de Charles Martel.

### **Charles Martel : une figure historique maltraitée dans des contextes d'opposition**

La force mémorielle et mobilisatrice de Charles Martel a fait de celui-ci une référence maintes fois utilisée par divers groupes d'actions ou personnalités islamophobes. Bloc identitaire n'est en effet pas le premier mouvement à faire directement référence à Charles Martel.

Le Groupe Charles Martel, actif de 1973 à 1983 sur le sol français, est connu pour avoir perpétré de nombreux attentats contre des entreprises ou propriétés algériennes. Par exemple, l'attentat à la bombe du 14 décembre 1973 visant le consulat algérien à Marseille fit 4 morts et 22 blessés.

Durant la guerre d'Algérie, les commandos d'irréductibles de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) prirent le nom de Charles Martel. L'OAS, composé de civils et de militaires, était une organisation clandestine française que l'on peut qualifier de « politico-militaire ». Son but était de maintenir l'Algérie française et de lutter contre la politique d'autodétermination du général de Gaulle.

Pour prendre un cas isolé, Stéphane Denis, journaliste pour le journal conservateur « Le Figaro » expliquait dans un article publié le 24 septembre 2001 (donc au lendemain de l'attaque du 11 septembre) que « l'Occident n'avait pas à avoir honte des croisades ». Il justifiait cela par ces mots : « Je n'ai jamais entendu un Arabe s'excuser d'être allé jusqu'à Poitiers ».

Lors de l'élection présidentielle française de 2002, le Front national placarda une affiche sur les murs de certaines villes portant l'inscription : « Martel 732, Le Pen 2002 ».

Cette liste non-exhaustive des références directes à Charles Martel<sup>33</sup> prouve encore une fois sa grande valeur mobilisatrice, ce dernier devenant ainsi un modèle commun à l'ensemble des mouvements islamophobes d'extrême-droite.

Les différentes réappropriations de la figure tutélaire de Charles Martel permettent également de comprendre la logique mémorielle se profilant derrière les nombreuses références au maire du palais d'Austrasie. En effet, si la mobilisation de Charles Martel se fait fort logiquement toujours en référence à la bataille de Poitiers et à l'invasion musulmane, elle s'inscrit à chaque période dans un contexte d'hostilité de la part des chrétiens envers l'Islam. Durant la guerre d'Algérie opposant l'État français et le Front de libération nationale

(FLN), la référence à Charles Martel par les commandos d'irréductibles de l'Organisation de l'armée secrète est explicite. Le Groupe Charles-Martel mentionné plus haut, mouvement armé français principalement actif dans les années 1970 et 1980, s'inscrit également dans cette dimension belliqueuse opposant l'Occident au monde musulman. Enfin, lors des attentats du 11 septembre 2001, il ne faut que quelques jours pour qu'un journaliste ressorte l'habituelle rengaine consistant à rappeler l'invasion musulmane du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Les différents contextes dans lesquels Charles Martel et son acte héroïque sont mobilisés permettent donc de rendre compte de sa force mémorielle et de la volonté de rendre antagonistes les cultures occidentales et musulmanes.

Mais qu'en est-il du contexte actuel et de la mobilisation récente de Charles Martel dans le cas particulier de la mosquée de Poitiers ? S'inscrit-elle dans la même logique ? Sans aucun doute, oui. Essentiellement perçue comme le rempart de la chrétienté et le défenseur de l'Occident dans la mémoire collective française, la réappropriation de Charles Martel permet la transposition au sein de l'État français d'une forme de pensée ayant émergé aux États-Unis avec les attentats du 11 septembre, et ayant trouvé un support théorique avec l'ouvrage désormais culte de Samuel Huntington, *Le Choc des civilisation*. La forme de pensée consistant à diviser le monde en groupes civilisationnels antagonistes est ici directement légitimée par une figure historique et ancrée dans l'histoire occidentale. Ce faisant, elle contribue à l'établissement d'un climat détestable pour la population musulmane. Cette logique mémorielle fait partie d'un dispositif de la peur explicité plus haut et permet de comprendre la force symbolique contemporaine d'un Charles Martel.

## Conclusion

À travers cette analyse de la réappropriation de la figure de Charles Martel, on trouve un autre exemple concret du retour du concept de « roman national » depuis l'ère Sarkozy. Nous sommes ici à nouveau en pleine histoire *bling-bling*, cette dernière se caractérisant par « une mise en scène soigneusement médiatisée, dans des lieux choisis comme symboliques, de combats valorisants, hauts lieux de la mémoire nationale »<sup>34</sup>. Les personnages historiques ont toujours constitué et constituent toujours une ressource mobilisatrice sans fin pour les mouvements politiques désireux d'acquérir une certaine pro-

fondeur temporelle. Si Nicolas Offenstadt met en garde contre cette histoire théâtralisée, déformée et sortie de son contexte d'origine et appelle de ses vœux un regard critique sur les politiques mémorielles menées par Nicolas Sarkozy au cours de son mandat<sup>35</sup>, il paraît souhaitable d'adopter la même attitude lorsque des mouvements extrémistes se réapproprient certaines figures marquantes de l'histoire occidentale, comme c'est le cas pour Charles Martel et le Bloc identitaire. Et cela paraît encore plus urgent dans le contexte actuel.

Car le contexte actuel, c'est de croire à cette fable qu'est l'« islamisation des territoires européens » quand les musulmans ne représentent environ que 4 % de la population européenne totale<sup>36</sup>. Le contexte actuel, c'est une attitude consistant à agiter le spectre de l'intégrisme religieux pour faire ressurgir le faux débat sur la laïcité de l'État. Le contexte actuel, c'est également un durcissement sans fin des différents partis politiques sur la question des valeurs et des traditions, représentant un moyen efficace afin de détourner l'attention de l'opinion publique en ces temps économiquement difficiles.<sup>37</sup> En bref, le contexte actuel est inquiétant.

Certes, les moyens d'action nécessaires pour lutter contre ce phénomène ne sont pas toujours à notre portée. Mais il convient, dans le domaine de la mémoire politique, de garder à l'esprit la formule de Lucien Febvre<sup>38</sup> reprise par Nicolas Offenstadt dans son ouvrage sur le renouveau du roman national : « Une histoire qui sert est une histoire serve ».

---

<sup>35</sup> OFFENSTADT Nicolas, *L'histoire bling-bling. Le retour du roman national*, Paris, Stock, Coll. « Parti Pris », 2009, 148 p.

<sup>36</sup> LIOGER Raphaël, « L'« islamisation » de la France est un mythe », *Télérama*, 24 novembre 2012, disponible à l'adresse suivante : <http://www.telerama.fr/> (consultée le 7 décembre 2012)

<sup>37</sup> TORREKENS Corinne, « Islam et laïcité : messieurs, retournez à vos copies ! », 5 décembre 2012, disponible à l'adresse suivante : <http://www.tayush.com/> (consultée le 10 décembre 2012).

<sup>38</sup> Historien français qui fonda l'école des Annales.